

Section 01: Comprendre l'enseignement inclusif

1. Description

Dans cette première section, composée de deux séquences complémentaires, notre exploration se concentrera sur l'introduction de l'éducation inclusive.

La première séquence nous permettra en premier lieu de distinguer les concepts clés associés à l'enseignement inclusif : exclusion, inclusion, ségrégation et intégration.

Nous comparerons, par la suite, les différentes approches éducatives existantes, telles que l'éducation spéciale, l'éducation intégrative et l'éducation inclusive.

Nous clôturons cette séquence par l'étude de la définition de l'éducation inclusive selon l'UNICEF.

Au cours de la deuxième séquence, nous mettrons l'accent sur les principes directeurs de l'éducation inclusive : l'accueil de la diversité, le changement de mentalité, l'éducation par les pairs et la responsabilité du système éducatif, et nous examinerons également le profil et le rôle de l'enseignant inclusif.

Ce parcours détaillé nous permettra de mieux appréhender l'importance de l'éducation inclusive et son rôle central dans la promotion d'une éducation de qualité, équitable et accessible à tous les élèves.

2. Tableau des ressources

Connaissances (Savoirs)	Habilités (Savoir-faire)	Attitudes (Savoir-être)
Les participants acquerront des connaissances relatives aux concepts suivants: <ul style="list-style-type: none">• La définition de l'éducation inclusive ;• Les principes directeurs de l'éducation inclusive ;• Le profil et le rôle de l'enseignant inclusif.	Les participants seront capables de/d': <ul style="list-style-type: none">• Définir l'éducation inclusive ;• Distinguer les concepts d'inclusion, d'exclusion, d'intégration et de ségrégation ;• Différencier l'éducation spéciale, l'éducation intégrative et l'éducation inclusive ;• Identifier les principes directeurs de l'éducation inclusive ;• Identifier le profil et le rôle de l'enseignant inclusif.	Les participants feront preuve de/d': <ul style="list-style-type: none">• Une sensibilité accrue aux besoins des élèves ;• Une volonté de promouvoir l'équité et l'égalité au sein de l'éducation ;• Une capacité à collaborer efficacement avec les autres acteurs de l'éducation pour favoriser l'inclusion.

3. Indicateurs d'acquisition

- Les participants définissent l'éducation inclusive ;
- Les participants distinguent les concepts d'inclusion, d'exclusion, d'intégration et de ségrégation ;
- Les participants différencient l'éducation spéciale, l'éducation intégrative et l'éducation inclusive ;
- Les participants identifient les principes directeurs de l'éducation inclusive ;
- Les participants identifient le profil et le rôle de l'enseignant inclusif.

4. Séquences d'apprentissage

4.1 Introduction à l'enseignement inclusif

4.1.1 Objectif

A la fin de cette séquence, les participants seront capables de/d' :

- Distinguer les concepts d'inclusion, d'exclusion, d'intégration et de ségrégation ;
- Différencier l'éducation spéciale, l'éducation intégrative et l'éducation inclusive ;
- Définir l'éducation inclusive.

4.1.2 Activités proposées

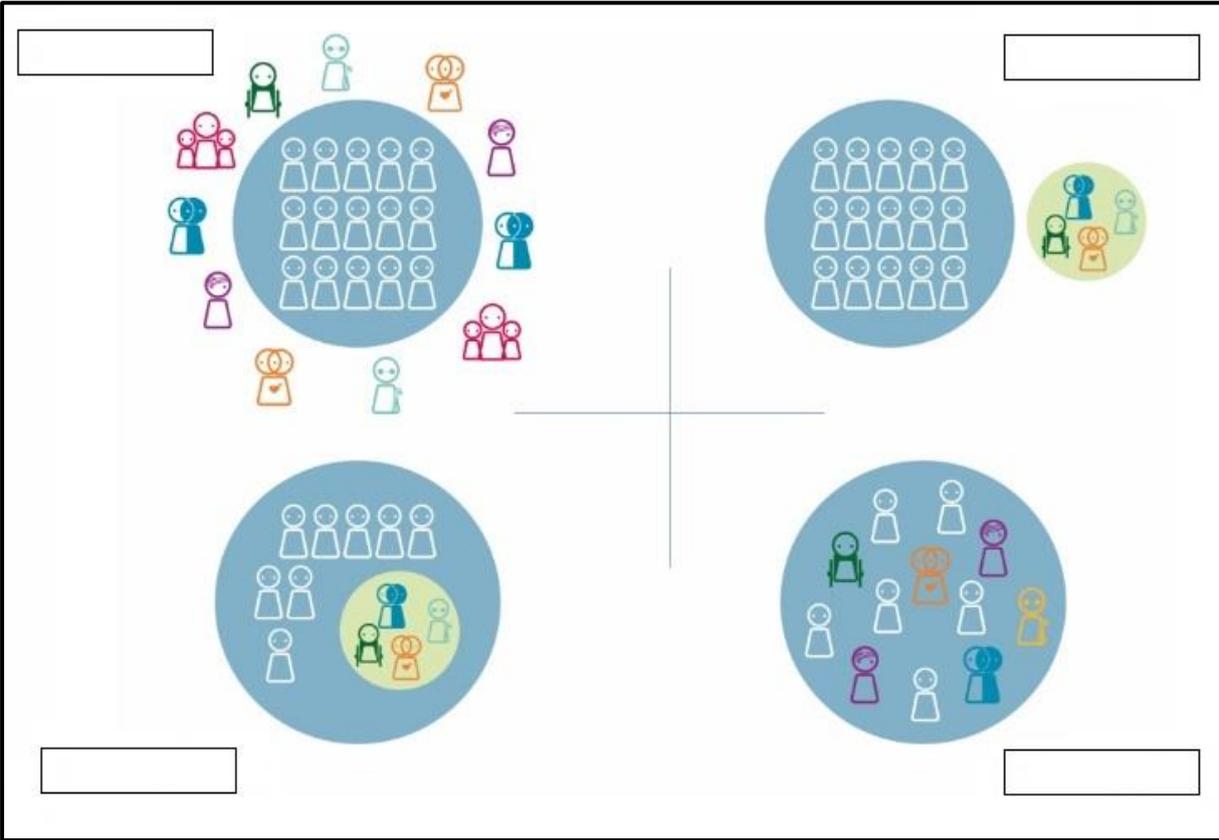
4.1.2.1 *Activité N° 1: Exclusion, inclusion, ségrégation, intégration*

- **Consigne:** Examinez attentivement les définitions proposées dans la colonne A.

Ensuite, reliez-les à la notion correspondante de la colonne B : Exclusion ; Inclusion ; Ségrégation ; Intégration.

Enfin, légendez les images ci-dessous :

A	B
Des catégories d'élèves (handicapés, minorités ethniques, etc.) doivent apprendre dans un système d'enseignement séparé.	Exclusion
Des catégories d'élèves (handicapés, minorités ethniques, etc.) sont placées dans des classes ordinaires sans recevoir le soutien approprié et doivent s'adapter.	Inclusion
Des catégories d'élèves (handicapés, minorités ethniques, etc.) sont totalement privées de leur droit à l'éducation.	Ségrégation
Des catégories d'élèves (handicapés, minorités ethniques, etc.) apprennent avec les autres élèves dans un même environnement scolaire qui offre des infrastructures, des méthodes pédagogiques et du matériel didactique adaptés à tous.	Intégration

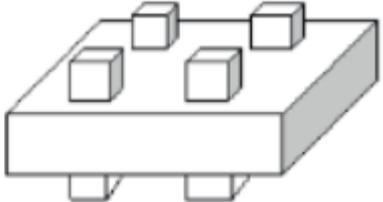
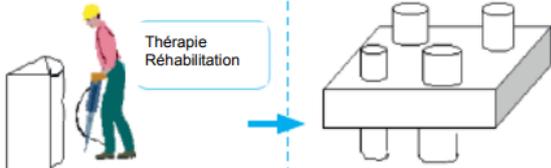
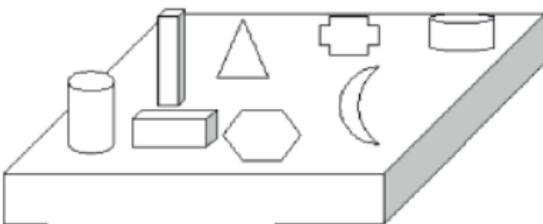


NB) Pour vérifier vos réponses, consultez la section « Corrigés » de ce document.

4.1.2.2 *Activité N° 2: Différences entre l'éducation spéciale, l'éducation intégrative et l'éducation inclusive*

- **Consigne:** Examinez attentivement les figures proposées ci-dessous. Ensuite, associez chaque type d'éducation (spéciale, intégrative et inclusive) avec les caractéristiques correspondantes suivantes ?

<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants sont différents • Système flexible • Différents groupes ethniques • Changement de l'enfant pour qu'il corresponde au système • Enseignants spéciaux • Différents contextes • Différences de genres • Transformer les piquets carrés en piquets ronds 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les enfants peuvent apprendre • Le système reste le même • Enfant spécial • Différentes capacités • Piquets carrés pour trous carrés • L'enfant doit s'adapter ou échouer • Etablissements d'enseignement spécialisé • Changement du système pour qu'il s'adapte à l'enfant
---	---

Type d'éducation	Caractéristiques
<p>Éducation spéciale</p> 	
<p>Éducation intégrative</p> 	
<p>Éducation inclusive</p> 	

<https://www.unicef.org/eca/sites/unicef.org.eca/files/LIVRET%201%20-%20FINAL.pdf>

NB) Pour vérifier vos réponses, consultez la section « Corrigés » de ce document.

4.1.2.3 *Activité N° 3: Définition de l'éducation inclusive*

- **Consigne:** Lisez attentivement la définition de l'éducation inclusive de l'UNICEF ci-dessous. Ensuite, choisissez pour chaque item proposé la réponse exacte.

L'UNICEF définit l'éducation inclusive selon la définition proposée par l'UNESCO et communément acceptée :

« Un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe tous les enfants de la tranche d'âge concernée, et la conviction qu'il est de la responsabilité du système éducatif général d'éduquer tous les enfants. »

- **Questions :**

Question 1 : Quels sont les éléments que l'éducation inclusive vise à transformer selon la définition proposée ?

- a. Seulement les contenus éducatifs.
- b. Uniquement les approches pédagogiques.
- c. Seulement les structures éducatives.
- d. Les contenus, les approches, les structures et les stratégies.

Question 2 : Quel est l'objectif principal de l'éducation inclusive selon la définition proposée ?

- a. Assurer une éducation de qualité uniquement pour les élèves les plus performants.
- b. Créer des environnements d'apprentissage uniformes pour tous les élèves.
- c. Réduire l'exclusion et permettre à tous les enfants de participer à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités.
- d. Concentrer l'éducation sur les élèves sans besoins éducatifs spécifiques.

Question 3 : Qu'est-ce que l'éducation inclusive selon la définition proposée ?

- a. Un processus visant uniquement à répondre aux besoins des apprenants ayant des besoins spécifiques.
- b. Un processus visant à ignorer la diversité des besoins des apprenants.
- c. Un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation.
- d. Un processus visant à uniformiser l'éducation pour tous les apprenants.

Question 4 : Qu'est-ce que l'éducation inclusive suppose selon la définition proposée ?

- a. La transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies.
- b. L'ignorance des besoins spécifiques des apprenants.
- c. La focalisation uniquement sur les apprenants ayant des besoins éducatifs spécifiques.
- d. La limitation de l'éducation à certains groupes d'apprenants.

Question 5 : Quelle est la conviction de l'UNICEF concernant le système éducatif général ?

- a. Il est uniquement de la responsabilité des écoles spécialisées d'éduquer tous les enfants.
- b. Il doit s'adapter et faire preuve de flexibilité face à l'enfant, et non l'inverse.
- c. Il est préférable d'exclure certains enfants du système éducatif.
- d. Il n'est pas nécessaire d'adapter le système éducatif pour répondre aux besoins de tous les enfants.

NB) Pour vérifier vos réponses, consultez la section « Corrigés » de ce document.

4.1.3 Synthèse de la séquence

Au cours de cette séquence inaugurale, nous avons entrepris une exploration de l'enseignement inclusif, une approche éducative fondamentale pour la promotion de l'égalité et de la diversité au sein des systèmes éducatifs.

Pour amorcer cette exploration, nous avons commencé par clarifier et distinguer les notions clés qui sont souvent associées à l'enseignement inclusif : l'exclusion, l'inclusion, la ségrégation et l'intégration.

Cette étape de clarification nous a été essentielle pour déconstruire les idées préconçues et comprendre les nuances qui distinguent ces concepts.

À la suite de cette distinction conceptuelle, nous avons approfondi notre exploration en analysant les différentes approches éducatives existantes : l'éducation spéciale, l'éducation intégrative et l'éducation inclusive. Cette analyse comparative nous a permis de mettre en lumière les spécificités de chaque approche et de comprendre comment elles se positionnent par rapport à l'objectif central de l'enseignement inclusif, qui est d'offrir une éducation de qualité à tous les élèves, en reconnaissant et en valorisant la diversité comme un élément enrichissant du processus d'enseignement-apprentissage.

Enfin, pour ancrer notre compréhension dans une optique plus globale, nous avons étudié la définition de l'éducation inclusive selon l'UNICEF. Cette définition, reconnue et adoptée à l'échelle internationale, nous offre un cadre clair et unificateur pour comprendre les principes fondamentaux et les objectifs de l'éducation inclusive. Elle souligne l'importance d'assurer l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation pour tous les enfants.

4.2 Principes fondamentaux de l'éducation inclusive et rôle de l'enseignant inclusif

4.2.1 Objectif

A la fin de cette séquence, les participants seront capables de/d' :

- Identifier l'importance de l'éducation inclusive ;
- Identifier les principes directeurs de l'éducation inclusive ;
- Identifier le profil et le rôle de l'enseignant inclusif

4.2.2 Activités proposées

4.2.2.1 *Activité N° 1: Importance de l'enseignement inclusif*

- **Consigne:** Lisez attentivement les énoncés ci-dessous. Ensuite, cochez la case correspondante pour chaque affirmation :

Affirmations	Vrai	Faux
L'enseignement inclusif permet à tous les élèves d'apprendre à s'inclure et s'accueillir mutuellement, en étant sensibles aux différences de chacun.		
L'inclusion vise à fournir une éducation de qualité à tous les enfants, quelles que soient leurs différences.		
L'enseignement inclusif exclut les élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques.		
L'enseignement inclusif permet de répondre aux multiples visages de la diversité qui est à la fois individuelle, culturelle, sociale et identitaire.		
L'enseignement inclusif est basé sur l'uniformité plutôt que sur la diversité.		
La recherche montre que l'enseignement inclusif permet un meilleur développement scolaire et social.		
L'enseignement inclusif est uniquement destiné aux enfants handicapés.		
La diversité est un élément central de l'enseignement inclusif.		
L'enseignement inclusif ne prend pas en compte les différences culturelles des élèves.		

NB) Pour vérifier vos réponses, consultez la section « Corrigés » de ce document.

4.2.2.2 *Activité N° 2: Principes directeurs de l'éducation inclusive*

▪ **Support** :

L'Éducation Inclusive repose sur quatre (4) principes directeurs qui sont :

1. L'accueil de la diversité :

Les écoles inclusives partent du principe que tous les élèves d'une communauté doivent apprendre ensemble, dans la mesure du possible, quelles que soient les difficultés et les déficiences. Elles doivent reconnaître et prendre en compte la diversité des besoins de leurs élèves, en s'adaptant à leurs styles et à leurs rythmes d'apprentissage différents.

2. Le changement de mentalité :

Un changement de mentalité est nécessaire car les récents travaux et les performances diverses de ces personnes apportent aujourd'hui un démenti sur leur inéducabilité.

3. L'éducation par les pairs :

Un des aspects importants des relations et des attitudes à l'école inclusive se retrouve dans les relations d'enfants à enfants. L'utilisation de cette relation, appelée « éducation par les pairs » aide souvent les enfants à apprendre mieux, beaucoup mieux.

L'une des formes bien connues de cette éducation par les pairs est le monitorat.

4. La responsabilité du système éducatif :

La responsabilité de l'éducation revient à l'ensemble du système éducatif. En effet, selon l'UNESCO, « ce ne sont pas nos systèmes éducatifs qui ont droit à un certain type d'enfants, c'est le système scolaire de chaque pays qui doit s'efforcer de répondre aux besoins éducatifs de tous les enfants ».

<https://www.mediatorre.org/afrique-ouest/actu,20160315121559.html>

- **Consigne** : En vous basant sur le texte ci-dessus, examinez attentivement la situation décrite ci-bas, et identifiez les principes de l'éducation inclusive qui y sont présents.
- **Situation** : Ahmed, un élève d'origine ethnique différente et nouvellement arrivé dans le pays, se présente à l'école en compagnie de sa mère et demande à intégrer la classe unique de l'établissement scolaire. L'enseignant est initialement réticent, mais décide finalement de l'accueillir dans sa classe. Ahmed rencontre des difficultés à suivre les cours de lecture et d'écriture. Au lieu de l'isoler ou de le laisser en retrait, l'enseignant adapte ses méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de l'élève. Ahmed reçoit des supports de lecture adaptés et bénéficie d'un accompagnement personnalisé. De plus, un système de tutorat est mis en place pour l'aider davantage.

4.2.2.3 *Activité N° 3: Qu'est-ce qu'un enseignant inclusif ?*

▪ **Support :**

1. L'éducation inclusive relève de la responsabilité de tous les enseignants.

2. Il n'existe aucun ensemble préétabli de compétences et de connaissances que tous les enseignants doivent connaître pour être capables d'enseigner dans des classes inclusives.

3. L'éducation inclusive exige une réflexion constante de la part des enseignants sur la manière dont les enfants de leurs classes apprennent et participent dans la classe, à l'école et dans la communauté.

4. L'éducation inclusive exige une réflexion continue de la part des enseignants concernant la prise en compte de la diversité des besoins des enfants lorsqu'ils enseignent dans des environnements ordinaires.

https://www.unicef.org/eca/sites/unicef.org/eca/files/LIVRET%2012%20-%20FINAL_0.pdf

- **Consigne :** Indiquez votre degré d'adhésion à chacune des affirmations ci-dessous, en cochant la case correspondante pour chaque affirmation. Ensuite, justifiez votre choix.

Affirmation	En accord	En désaccord	Justification
Affirmation N°1			
Affirmation N°2			
Affirmation N°3			
Affirmation N°4			

NB) Pour vérifier vos réponses, consultez la section « Corrigés » de ce document

4.2.3 Synthèse de la séquence

Au cours de la deuxième séquence dédiée à l'étude de la pertinence de l'éducation inclusive, nous avons abordé d'autres aspects qui nous permettent de mieux cerner cette approche éducative essentielle dans la promotion de l'équité, de l'égalité et de la diversité au sein des systèmes éducatifs.

Nous avons mis l'accent sur les quatre principes directeurs de l'éducation inclusive : l'accueil de la diversité, le changement de mentalité, l'éducation par les pairs et la responsabilité du système éducatif. Ces principes fondamentaux mettent en lumière l'importance de reconnaître et de valoriser la diversité des élèves, de favoriser une mentalité inclusive, d'utiliser l'éducation par les pairs comme outil d'apprentissage et de développement social, et de considérer la responsabilité de tout le système éducatif qui doit s'adapter et faire preuve de flexibilité face à l'enfant, et non l'inverse.

De plus, nous avons examiné le profil et le rôle de l'enseignant inclusif dans la mise en œuvre de l'éducation inclusive.

L'enseignant inclusif est caractérisé par sa capacité à reconnaître et à répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves, à favoriser un environnement d'apprentissage inclusif et à collaborer étroitement avec les élèves, les familles, les collègues et les autres professionnels pour assurer la réussite éducative de chaque élève.

En somme, cette séquence nous a permis d'approfondir notre compréhension sur l'importance de l'éducation inclusive, ses principes directeurs et le rôle essentiel de l'enseignant inclusif dans la promotion d'une éducation de qualité, équitable et accessible à tous les élèves, indépendamment de leurs différences ou de leurs besoins spécifiques.

5. Évaluation des apprentissages

Analyse de texte

▪ **Texte** :

L'éducation inclusive est une approche éducative qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants vivant dans les rues, filles, groupes d'enfants issus de minorités ethniques, de familles démunies financièrement, de familles nomades, des familles déplacées (victimes de guerres, de catastrophes, etc.), enfants atteints du VIH/sida, enfants handicapés.

L'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à ces enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation.

Il s'agit d'une approche éducative basée sur la valorisation de la diversité comme élément enrichissant du processus d'enseignement-apprentissage et par conséquent, favorisant le développement humain. L'éducation inclusive vise à combattre la marginalisation des individus et à promouvoir la différence.

L'éducation inclusive est un moyen pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour Tous qui promeuvent une approche centrée sur l'enfant.

L'éducation inclusive se rapporte à l'ensemble des mesures qu'une école doit prendre pour pouvoir répondre à la diversité des élèves. Ceci implique une restructuration de la culture, des politiques et des pratiques de l'école. De ce fait, tout établissement, après une analyse organisationnelle de son système, doit mettre en place des conditions nécessaires à l'inclusion de tous les besoins des élèves.

Le concept d'éducation inclusive n'est pas immuable. Il n'y a pas de définition ou de méthode de mise en œuvre unique convenant à tous les individus ou à toutes les situations. L'EI repose plutôt sur des pratiques inclusives évolutives qui peuvent être adaptées à différents contextes.

La pertinence de l'éducation inclusive est indéniable.

<https://www.mediaterre.org/afrique-ouest/actu,20160315114822.html>

- **Consigne** : En vous appuyant sur le texte fourni, complétez le tableau ci-dessous en fournissant une réponse détaillée pour chaque point abordé (Objectif de l'éducation inclusive, la population concernée, les valeurs fondamentales et les valeurs centrales :

Pertinence de l'éducation inclusive	
Objectif de l'éducation inclusive ?	
Population concernée	
Principes fondamentaux	
Valeurs centrales	

NB) Pour vérifier vos réponses, consultez la section « Corrigés » de ce document